



## **ORDRE DU JOUR**

**SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE CHAMBLY  
LE 7 JUIN 2022 À 19 H 30**

---

### **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **2. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

- 2.1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2022

### **3. AVIS DE MOTION**

- 3.1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2022-1491 octroi du mandat de vérification de l'optimisation des ressources à la Commission municipale du Québec
- 3.2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2022-1492 pour l'augmentation du fonds de roulement
- 3.3. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2022-1493 sur le programme particulier d'urbanisme du centre-ville patrimonial et récréotouristique
- 3.4. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2022-1431-20A modifiant le règlement 2020-1431 de zonage de la Ville de Chambly visant à autoriser la vente de rafraîchissements, de repas avec permis d'alcool et la consommation sur place comme usages accessoires à un usage principal « 209 Industrie de boissons » autorisé dans les zones I-003, I-004 et I-006 situées dans le parc industriel

### **4. ADOPTION DE RÈGLEMENTS**

- 4.1. Adoption du règlement 2022-1486 concernant la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre sur les voies publiques et dans les endroits publics de la Ville de Chambly et abrogeant les règlements 2015-1310 et 95-777 à cet effet et leurs amendements
- 4.2. Adoption du règlement 2022-1487 concernant les nuisances et abrogeant les règlements 95-777 et 2015-1310 à cet effet et leurs amendements
- 4.3. Adoption du règlement 2022-1488 sur la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats et abrogeant le règlement 2020-1435 et ses amendements
- 4.4. Adoption du règlement 2022-1489 sur la gestion contractuelle et abrogeant le règlement 2020-1434 et ses amendements

- 4.5. Adoption du règlement 2022-1490 modifiant le règlement 83-327 sur la circulation avec l'ajout suite au dépôt du projet de règlement, de l'implantation et du marquage au sol d'une piste cyclable sur l'avenue de Gentilly, entre le boulevard Franquet et la rue Jean-Baptiste-Bédard, ainsi que l'interdiction de stationnement en tout temps du côté de ladite piste cyclable
- 4.6. Adoption du règlement distinct 2022-1431-15A modifiant le règlement 2020-1431 de zonage de la Ville de Chambly afin d'agrandir la zone résidentielle R-021 à même la zone publique P-011 afin d'inclure une partie du lot 2 346 515 de la propriété du 31, rue des Carrières à la zone R-021
- 4.7. Adoption du règlement 2022-1431-16A modifiant le règlement 2020-1431 de zonage de la Ville de Chambly afin d'autoriser dans la zone P-024 une marge avant minimale de 2,40 m pour le projet d'agrandissement de la caserne d'incendie
- 4.8. Adoption du règlement 2022-1431-17A modifiant le règlement 2020-1431 de zonage de la Ville de Chambly afin de prévoir des dispositions concernant l'hébergement sur plateforme flottante relié à l'activité de la Marina de Chambly située au 1765, avenue Bourgogne (lots 2 346 985, 2 346 973 et 2 575 500), zone C 004
- 4.9. Adoption du second projet de règlement 2022-1431-18A modifiant le règlement 2020-1431 de zonage de la Ville de Chambly visant à ajouter à l'annexe E.27, les plans d'implantation, d'architecture et d'aménagement paysager dans le cadre du prolongement du projet intégré de la rue Pierre-Cognac, zone R-111
- 4.10. Adoption du second projet de règlement 2022-1431-19A modifiant le règlement 2020-1431 de zonage de la Ville de Chambly visant à interdire tout nouveau service à l'auto sur le territoire de la Ville de Chambly
- 4.11. Adoption du premier projet de règlement 2022-1431-20A modifiant le règlement 2020-1431 de zonage de la Ville de Chambly visant à autoriser la vente de rafraîchissements, de repas avec permis d'alcool et la consommation sur place comme usages accessoires à un usage principal « 209 Industrie de boissons » autorisé dans les zones I-003, I-004 et I-006 situées dans le parc industriel
- 4.12. Adoption du premier projet de règlement 2022-1493 sur le programme particulier d'urbanisme du centre-ville patrimonial et récréotouristique
- 4.13. Adoption du règlement 2022-1356-03A modifiant le règlement 2017-1356 de construction de la Ville de Chambly afin de régir la rétention des eaux de ruissellement et à modifier le montant des pénalités afin qu'elles soient identiques à celles mentionnées aux règlements 2017-1353 sur les permis et certificats et 2020-1431 de zonage de la Ville de Chambly

## **5. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 5.1. Destruction de documents inactifs reproduits sur un autre support
- 5.2. Participation aux programmes de l'UMQ concernant l'assurance des organismes à but non lucratif de notre territoire (OBNL)
- 5.3. Adoption de la politique de gestion documentaire de la Ville de Chambly
- 5.4. Fermeture temporaire d'une partie de l'avenue Bourgogne dans le cadre de l'aménagement du projet destination Vieux-Chambly du centre-ville les fins de semaine du 15-16-17 juillet 2022 et du 19-20-21 août 2022, du vendredi 7 h au dimanche 19 h
- 5.5. Autorisation de permettre la venue de camions de cuisine de rue (Food trucks) de commerçants chamblyens sur le territoire de la Ville de Chambly, du 11 juin au 11

octobre 2022 uniquement, dans le cadre d'événements municipaux ou d'événements autorisés par la Ville de Chambly, projet pilote

- 5.6. Autorisation de permettre l'aménagement d'une terrasse commerciale dans l'emprise de la voie publique pour les commerçants de la Ville de Chambly du 11 juin au 11 octobre 2022, sur présentation d'un plan préalablement approuvé par la Ville de Chambly
- 5.7. Approbation d'un contrat de 5 ans relatif à l'installation d'une fibre optique de redondance, entre le Centre administratif et le garage municipal, à Vidéotron pour un montant de 25 000 \$ et de 165 \$/mois
- 5.8. Appui à madame la conseillère Colette Dubois pour sa candidature au conseil d'administration d'Espace muni

## **6. FINANCES**

- 6.1. Dépôt par le directeur général de la liste des amendements budgétaires pour la période du 20 avril au 20 mai 2022
- 6.2. Dépôt des listes des paiements effectués à l'égard des dépenses préautorisées pour les activités financières et les activités d'investissement pour la période du 20 avril au 24 mai 2022
- 6.3. Dépôt du rapport de la direction générale sur la délégation du pouvoir de dépenser en matière d'honoraires professionnels ou autres (dépenses inférieures à 35 000 \$)
- 6.4. Octroi du contrat GE2022-18 relatif à des travaux de réaménagement du 2<sup>e</sup> étage du Centre administratif situé au 56, rue Martel à Chambly, à l'entreprise Construction R.D.J. inc. pour un montant total de 1 241 730,00 \$
- 6.5. Octroi du contrat GE2022-27 relatif à des services professionnels pour l'aménagement du parc Timothée-Kimber à la firme ELBC pour un montant de 85 081,50 \$
- 6.6. Octroi du contrat GE2022-29 relatif à la fourniture, livraison et assemblage du mobilier au 2<sup>e</sup> étage du Centre administratif à l'entreprise Solutions Zoom inc. pour un montant total de 49 439,25 \$
- 6.7. Octroi du contrat GE2022-30 pour l'enlèvement et la disposition des boues des quatre étangs aérés à l'entreprise GFL services environnementaux inc. pour un montant de 2 671 769,35\$, conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt en ce sens
- 6.8. Octroi du contrat GE2022-34 relatif à des travaux pour le prolongement des infrastructures de la rue Samuel-Hatt, Jean-Baptiste-Many et la construction d'un poste de pompage, à l'entreprise Excavation Civilpro inc. pour un montant total de 5 997 183,68 \$
- 6.9. Octroi du contrat TP2022-20 relatif à la fourniture d'un souffleur amovible à l'entreprise J.A. Larue inc. pour un montant total de 183 908,26 \$
- 6.10. Octroi du contrat TP2022-27 relatif à la fourniture de matériel d'égout et d'aqueduc à l'entreprise St-Germain égouts et aqueducs inc. pour un montant total de 65 922,41 \$
- 6.11. Mandat à l'Union des municipalités du Québec - Achat regroupé de différents produits chimiques utilisés pour le traitement des eaux usées
- 6.12. Désignation d'une nouvelle personne à titre de signataire des effets bancaires de la Ville de Chambly

## 7. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- 7.1. Demande de dérogation mineure au 911, rue Briand - Recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme
- 7.2. S/O
- 7.3. Autorisation d'un projet de construction d'une galerie pour la résidence unifamiliale au 226, rue Martel - Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme
- 7.4. Autorisation d'un projet de rénovation de la résidence unifamiliale au 17, rue de l'Église - Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme
- 7.5. Autorisation d'un projet de rénovation de la résidence unifamiliale au 154, rue Saint-Pierre - Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - Recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme
- 7.6. Autorisation de construction d'une habitation unifamiliale isolée au 27, rue du Centre, lot 2 346 674 - Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – Recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme, avec conditions
- 7.7. Fermeture d'une ancienne partie de la rue Laurent-Perreault connue comme étant le lot 2 345 794 du cadastre officiel du Québec
- 7.8. Vente du lot 3 934 952 du cadastre du Québec, propriété de la Ville de Chambly, aux propriétaires du 1736 rue Joseph-Gravel
- 7.9. S/O
- 7.10. Annulation de la résolution 2022-04-212 concernant l'autorisation de construction de cinq (5) habitations multifamiliales totalisant 206 logements et d'un local commercial de restauration, sur le chemin du Canal, lots 2 346 459, 2 346 460 et 5 241 946 - Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) final
- 7.11. Adoption d'une résolution distincte 2022-03-138A en regard de la résolution 2022-03-138 - concernant l'autorisation de construction de cinq (5) habitations multifamiliales totalisant 206 logements et d'un local commercial de restauration, sur le chemin du Canal, lots 2 346 459, 2 346 460 et 5 241 946 - Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) sur la disposition suivante : L'usage « R-5 multifamiliale 7 logements et plus » alors que cet usage n'est pas autorisé à la grille des usages et normes de la zone C-009
- 7.12. Adoption d'une résolution distincte 2022-03-138B en regard de la résolution 2022-03-138 - concernant l'autorisation de construction de cinq (5) habitations multifamiliales totalisant 206 logements et d'un local commercial de restauration, sur le chemin du Canal, lots 2 346 459, 2 346 460 et 5 241 946 - Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) sur la disposition suivante : Seul l'usage commercial « C-4 Restauration » alors que cet usage n'est pas autorisé à la grille des usages et normes de la zone C-009
- 7.13. Adoption d'une résolution distincte 2022-03-138C en regard de la résolution 2022-03-138 - concernant l'autorisation de construction de cinq (5) habitations multifamiliales totalisant 206 logements et d'un local commercial de restauration, sur le chemin du Canal, lots 2 346 459, 2 346 460 et 5 241 946 - Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) sur la disposition suivante : La

construction de plusieurs bâtiments principaux sur un terrain alors que la réglementation autorise qu'un terrain soit occupé par un seul bâtiment principal

- 7.14. Adoption d'une résolution distincte 2022-03-138D en regard de la résolution 2022-03-138 - concernant l'autorisation de construction de cinq (5) habitations multifamiliales totalisant 206 logements et d'un local commercial de restauration, sur le chemin du Canal, lots 2 346 459, 2 346 460 et 5 241 946 - Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) sur la disposition suivante : Une hauteur de bâtiment de 6 étages alors que la grille des usages et normes de la zone C-009 autorise une hauteur maximale de 3 étages
- 7.15. Adoption d'une résolution résiduelle finale 2022-03-138E en regard de la résolution 2022-03-138 concernant l'autorisation de construction de cinq (5) habitations multifamiliales totalisant 206 logements et d'un local commercial de restauration, sur le chemin du Canal, lots 2 346 459, 2 346 460 et 5 241 946 - Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

## **8. LOISIRS ET CULTURE**

- 8.1. Versement d'une contribution financière d'un montant de 500 \$ à l'Association québécoise de la défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) - Section Monts et Rivières de la Vallée-du-Richelieu pour la tenue de leurs conférences
- 8.2. Versement d'une contribution financière d'un montant de 1 507,05 \$ à La Corne d'Abondance pour le remboursement des taxes municipales
- 8.3. Versement d'une contribution financière d'un montant de 1000 \$ à l'organisme Les Amis-Soleil de Saint-Bruno pour leur programme de camps de jour estival 2022
- 8.4. Bail pour un immeuble situé au 2395, chemin Chambly
- 8.5. Versement d'une contribution financière d'un montant de 7 840 \$ au Centre de bénévolat Rive-Sud pour la bonification de son service de travail de milieu
- 8.6. Versement d'une contribution financière d'un montant de 25 000 \$ à l'organisme POSA Source des Monts pour son projet de maison d'hébergement "Maison Stéphane Fallu"
- 8.7. Versement d'une contribution financière d'un montant de 3 500 \$ à l'Entraide Plus pour son projet de rénovation de salle à manger
- 8.8. Entente entre Parcs Canada et la Ville de Chambly, au montant de 3 152,25 \$ pour l'émission d'un permis d'activité spéciale couvrant la période du 18 mai au 10 octobre 2022
- 8.9. Prolongation du bail entre la Compagnie de théâtre du Haut-Richelieu et la Ville de Chambly, pour la location du 2447, avenue Bourgogne, à Chambly au montant de 1 550,01 \$ par mois pour une durée d'un an
- 8.10. Avenant au contrat de prêt, de consignation et de service entre le Réseau de transport métropolitain (EXO) et la Ville de Chambly prolongeant l'entente intégralement jusqu'au 30 juin 2025
- 8.11. Entente entre la Société pour la promotion d'événements culturels du Haut-Richelieu inc. (SPEC) et la Ville de Chambly, au montant de 2 874,38 \$ taxes incluses pour la représentation du 2 octobre 2022
- 8.12. Versement d'une contribution financière d'un montant de 350 \$ à POSA Source des Monts, fiduciaire de la Table de concertation jeunesse pour la mise en place du programme Bécyk'lib

- 8.13. Versement d'une contribution financière d'un montant de 2 000 \$ aux Productions Nouvelle-Orléans pour la réalisation du festival la Quinzaine Jazz, qui se déroulera du 7 au 22 octobre 2022 comportant une représentation au Pôle culturel
- 8.14. Demande de soutien technique d'une valeur de 7 428,22 \$ pour la tenue du Marché public du 21 mai au 22 octobre 2022
- 8.15. Versement d'une contribution financière d'un montant de 10 000 \$ aux organismes de Chambly venant en aide aux nouveaux arrivants ukrainiens

## **9. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

- 9.1. Engagement de la Ville de Chambly dans le contrôle de l'herbe à poux
- 9.2. Entente de partenariat entre "Vivre en ville" et la Ville de Chambly, et engagement au programme d'accompagnement Mobiliser les milieux dans l'action climatique, pour un montant de 10 000 \$ sans taxes applicables, pour une durée d'un an et demi
- 9.3. Adoption de la Politique environnementale 2022

## **10. SERVICE DU GÉNIE**

- 10.1. Autorisation de déposer une demande de subvention au programme PRACIM (Volet 2) pour le projet d'agrandissement de la caserne d'incendie de Chambly
- 10.2. Autorisation des honoraires supplémentaires au contrat ST2021-02 – Travaux de réhabilitation de l'annexe de la Mairie au coût de 105 266,90 \$ taxes incluses
- 10.3. Autorisation des honoraires supplémentaires au contrat ST2021-18 – Travaux de réaménagement du 3e étage du 56 Martel au montant de 60 004,58 \$ taxes incluses

## **11. SERVICE D'INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- 11.1. Autorisation de signature pour l'amendement numéro 1 à l'entente de service aux sinistrés concernant l'ajustement du montant par rapport à la population
- 11.2. Autorisation de signature de l'entente régionale d'entraide sécurité incendie avec la régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du Richelieu
- 11.3. Autorisation de signature de l'entente d'entraide mutuelle pour les interventions d'urgence entre la Ville de Marieville et la Ville de Chambly

## **12. RESSOURCES HUMAINES**

- 12.1. Confirmation d'embauches et de nominations
- 12.2. Fin d'emploi de l'employé 2360
- 12.3. Suspension sans solde d'une journée à l'employé 2054
- 12.4. Entente – Règlement du grief 2022-003
- 12.5. Entente – Affectation temporaire d'agent de promotion

12.6. Entente – Modification des horaires de techniciens à la documentation

12.7. S/O

12.8. Création d'un poste de technicien en administration

### **13. AFFAIRES NOUVELLES**

S. O.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

14.1 Levée de la séance